



COMMUNIQUE DE PRESSE

Présentation de la 17^{ème} édition du rapport annuel sur la supervision bancaire Exercice 2020

Casablanca le, 27 juillet 2021

La 17^{ème} édition du rapport annuel sur la supervision bancaire fait le bilan de l'année 2020, marquée par la pandémie de la Covid-19. Les conséquences de la pandémie ainsi que les mesures de protection sanitaire draconiennes prises par les gouvernements ont induit une récession économique majeure au niveau international et national.

Au Maroc, en plus des actions adoptées par le Gouvernement pour soutenir les ménages et les entreprises affectés par la crise, Bank Al-Maghrib a pris un ensemble de mesures pour assurer un financement approprié de l'économie et soutenir le secteur bancaire.

Au plan de la politique monétaire, ces mesures ont porté sur la baisse du taux directeur de 75 points de base à un niveau historiquement bas de 1,5%, la libération intégrale du compte de la réserve obligatoire, l'élargissement du collatéral éligible aux opérations de recours par les banques aux avances de Bank Al-Maghrib et l'assouplissement des conditions de refinancement par la Banque Centrale des crédits bancaires aux TPME. Bank Al-Maghrib a également mis en place des lignes de refinancement à travers les banques pour couvrir les besoins des banques participatives et des associations de micro-crédit.

Au plan prudentiel, Bank Al-Maghrib a introduit des allègements temporaires pour accompagner le secteur bancaire et consolider sa solidité.

Ces mesures, conjuguées à de bons fondamentaux pré-crise, ont induit une bonne résilience du secteur bancaire, avec, à fin 2020, un ratio de solvabilité moyen de 15,7% et un ratio de fonds propres de catégorie 1 moyen de 11,4%, malgré une hausse de la sinistralité à 8,2% et une baisse des résultats bancaires de 43%. Cette résilience a été confirmée par les résultats des stress tests effectués par les banques et par Bank Al-Maghrib au 2^{ème} et 4^{ème} trimestre de 2020. Sur le plan de la liquidité, la situation des banques est restée confortable à la faveur des mesures prises par la Banque.

Au plan de la supervision bancaire, la Banque a dû s'adapter au contexte de la crise sanitaire et économique à travers un monitoring des sources de risque prioritaires et une attention renforcée à tout ce qui touche la protection de la clientèle. La Banque a également finalisé une série de réformes réglementaires, décalées en raison de la crise, et qui ont été adoptées en 2021.

Par ailleurs, la crise pandémique a amené à booster le digital au niveau des services bancaires et à engager pleinement le secteur dans un processus de transition vers une finance écologique, durable et innovante.